

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2^E CYCLE

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 01/12/2025

Au nom du comité d'experts :

Michel Devillers, président

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Droit, économie, gestion	4
Domaine Santé	4
Domaine Sciences, technologies, santé	4
Organisation de l'évaluation.....	5
Rapport du 2^e cycle	6
Présentation de l'offre de formation du 2 ^e cycle	7
Points d'attention sur les formations du 2 ^e cycle	7
Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle	8
Rapports des formations du 2^e cycle	10
Observations de l'établissement	31

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, 2^e cycle des études de santé, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur l'étude des dossiers d'autoévaluation des formations du 2^e cycle de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2^e cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Droit, économie, gestion

- *Master Droit*
- *Master Gestion de l'environnement*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Management public*

Domaine Santé

- *Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée, mentions Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ; Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay) ; Psychiatrie et santé mentale (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay) ; Urgences (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay).*
- *Diplôme d'État de Sage-femme*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales*

Domaine Sciences, technologies, santé

- *Master Chimie et sciences du vivant*
- *Master Santé*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par M. Michel Devillers, professeur des universités émérite en chimie à l'université catholique de Louvain. Les vice-présidences du comité ont été assurées par M. Serge Amabile, professeur des universités en sciences de gestion et du management à Aix-Marseille Université et Mme Laurence Duchien, professeure des universités en informatique à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Éric Bellissant, professeur des universités praticien hospitalier à l'université de Rennes ;
- M. Benjamin Bertin, professeur des universités en pharmacie à l'université de Lille ;
- M. Antoine Boiteau, doctorant en informatique à l'université de Caen ;
- M. Serge Cohen, professeur des universités en mathématiques à l'université Toulouse III–Paul Sabatier ;
- Mme Catherine Dehon, professeure des universités en mathématiques, statistique et économétrie à l'université libre de Bruxelles ;
- M. Christophe Fardet, professeur des universités en droit à l'université de Lorraine ;
- M. Frédéric Lambert, professeur des universités en science politique à l'université de Rennes ;
- M. Édouard Laroche, professeur des universités en sciences de l'ingénieur à l'université de Strasbourg ;
- M. Yann Lignereux, professeur des universités en histoire moderne à Nantes Université ;
- M. Jean-Marc Loeser, associé gérant de KaiRos ;
- M. Bernard Namour, professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH) en biologie à l'université de Lorraine ;
- M. Mohamed Ouiakoub, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Lorraine ;
- M. Stéphane Perries, professeur des universités en physique à l'université Claude Bernard Lyon 1 ;
- M. Romuald Poteau, professeur des universités en chimie à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;
- M. Guillaume Rousset, maître de conférences en droit à l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Mme Karine Samuel, professeure des universités en sciences de gestion et du management à l'université Grenoble Alpes ;
- M. Aurélien Talbot, maître de conférences en études romanes à l'université Grenoble Alpes.

MM Samuel Lézé et Bruno Robert, conseillers scientifiques, et Mme Myriam Mouvagha, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est membre associé de l'université Paris-Saclay depuis 2019. À ce titre, elle a le statut d'établissement référent (ou opérateur) pour des mentions de masters et elle co-pilote trois des graduate schools (GS), les GS *Chimie, Droit et Santé publique*. Elle conserve des formations relevant de trois domaines de compétences pour lesquels elle demande l'accréditation. Le présent dossier présente une étape de l'intégration dans l'ensemble de l'offre de formation dans l'université Paris-Saclay. Son offre de formation pluridisciplinaire du 2^e cycle compte désormais neuf formations, dont six mentions de master et trois diplômes en santé. Trois unités de formation et de recherche (UFR) : Simone Veil-Santé, Science et Droit et science politique, l'Institut supérieur de management - institut d'administration des entreprises (ISM-IAE) et l'Observatoire de l'établissement, portent ces formations. Elle compte, en 2022-2023, 1 442 étudiants, dont 696 dans le domaine Santé (trois formations), 572 dans le domaine Droit, économie, gestion (quatre formations) et 174 dans le domaine Sciences, technologies, santé (deux formations).

Propos liminaire :

Les données à évaluer sont lacunaires et les évaluations indiquent que les formations n'ont pas tenu compte de l'ensemble des recommandations du précédent rapport.

Points d'attention sur les formations du 2^e cycle

La formation suivante présente des points d'attention dans son évaluation, car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de la formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion

- Master *Gestion de l'environnement* (incohérence entre l'intitulé de la mention de master et les objectifs affichés avec les contenus des parcours *E-logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* ; manque d'ancrage en recherche)

Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 2^e cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
DEG	DEG	Master	Droit – concours de la justice et de la sécurité ¹		Défavorable : - Un objectif pédagogique unique visé par la formation (préparation de concours) restrictif pour un diplôme national.
DEG	DEG	Master	Management public		Favorable avec recommandations : - Veiller à revoir le positionnement de la formation dans l'offre globale de l'UVSQ afin d'en améliorer la lisibilité. - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche en lien avec un laboratoire dont les activités sont en phase avec les objectifs du parcours <i>Management des organisations scolaires</i> .

¹ Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

Santé		DE (grade Master)	Diplôme d'État d' <i>Infirmier en pratique avancée</i> , mentions <i>Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ; Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires ; Psychiatrie et santé mentale ; Urgences</i>	Université Paris-Saclay (sauf pour la mention <i>Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale</i>)	Favorable avec recommandation : - Veiller à constituer un conseil de perfectionnement incluant des professionnels et des représentants des étudiants.
Santé		DE (grade Master)	Diplôme d'État de Sage-femme		Favorable
Santé		DFA (grade Master)	Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales		Favorable

Rapports des formations du 2^e cycle

MASTER DROIT

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Droit* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est une formation comprenant deux parcours en seconde année (M2) : *Carrières administratives* ; *Carrières judiciaires*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique et contient 1 125 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 64 étudiants et 13 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master *Droit* de l'UVSQ est la seule formation de l'université Paris-Saclay centrée sur la préparation des concours A/A+ des carrières judiciaires et administratives, ce qui explique son succès auprès des étudiants. Elle est néanmoins ouverte à l'international. La première année de master (M1) est comparable à un M1 classique ce qui minore l'intérêt d'une préparation sur deux ans. En outre, le master *Droit* met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées et diversifiées à la réussite des concours. Enfin, si le master paraît répondre aux objectifs d'intégration professionnelle compte tenu des données d'admissibilité, les taux d'admission peuvent être améliorés.

Le master *Droit* de l'UVSQ est la seule formation de l'université Paris-Saclay centrée sur la préparation des concours A/A+ des carrières judiciaires (CJ) et administratives (CA), ce qui explique son succès auprès des étudiants. Le master permet de cumuler opportunément la préparation à plusieurs concours et l'obtention d'un master. En moyenne, une soixantaine d'étudiants suivent le cursus, répartis entre les préparations aux carrières administratives et judiciaires : les deux tiers des étudiants suivent le parcours M1 CJ, un tiers le parcours M1 CA. Ce déséquilibre est comblé en M2 par un recrutement au sein de la 4^e année de l'Institut d'études politiques (IEP) de Saint-Germain-en-Laye et par un recrutement extérieur. Labellisé « prépa-talents du service public » depuis 2021, le master permet de diversifier ainsi son public. Pour autant, et d'un point de vue pédagogique, sa dénomination peu conforme à son contenu peut désorienter les étudiants qui n'auraient pas conscience qu'il s'agit d'un master exclusivement orienté vers la préparation des concours de la fonction publique française.

Bien que la formation soit centrée sur les concours de la fonction publique française, l'ouverture à l'international valorise l'enseignement. De substantiels cours traitent de thématiques internationales (« Grands enjeux contemporains », « Droit européen et droit de l'homme », « Droit de l'environnement », « Droit de l'Union européenne », « Culture générale ») aussi bien en M1 qu'en M2, et aussi bien en carrières judiciaires qu'en carrières administratives. Au surplus, l'anglais est présent à chaque semestre de M1 et les langues vivantes chaque semestre de M2.

Si l'affichage de la préparation concerne les deux années de master, le contenu programmatique du M1, en carrières administratives et judiciaires, ne se distingue pas véritablement d'un M1 classique, portant ainsi atteinte à la cohérence de la mention. Dans le cadre du M1, seuls les « ateliers » semblent se rapprocher d'une préparation spécifique aux concours, l'essentiel de la formation des M1 reposant sur des enseignements classiques opérés par des enseignants-chercheurs dans des cours mutualisés (12 cours), ce qui assure l'unique adossement à la recherche.

En outre, le master *Droit* met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées et diversifiées à la réussite des concours comme les entretiens individuels de chaque étudiant, participant ainsi à l'amélioration continue du master. Ainsi, la maquette de la formation est organisée en fonction des principales épreuves aux concours. Les modalités d'évaluation des étudiants correspondent aux exercices donnés lors des concours (dissertations, notes de synthèse, questions à réponses courtes, oral). Obligatoirement, les étudiants suivent des enseignements d'ouverture (notamment de culture générale), des ateliers professionnalisants. De plus, les étudiants bénéficient

d'un apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication par l'accès à une plateforme Moodle opérée par l'IEP de Saint-Germain-en-Laye, partenaire du master. La formation permet également aux étudiants qui le choisissent de suivre un atelier Culture – pratiques artistiques ou de développement personnel. Par ailleurs, un dispositif de "réussite à retardement" a été mis en place : les étudiants qui n'auraient pas réussi les concours seront accueillis, sous condition d'avoir obtenu le master, au sein de la Prépa Talents numérique de l'Ouest francilien. Ils peuvent alors concilier une professionnalisation avec une nouvelle préparation aux concours du fait de la nature de la formation (100 % numérique, accessible 24 heures sur 24).

Enfin, si le master paraît répondre aux objectifs d'intégration professionnelle compte tenu des données d'admissibilité, les taux d'admission peuvent être améliorés. La marge de progression entre l'admissibilité et l'admission aux concours présentés par les étudiants révèle un réel potentiel à développer, d'autant plus aisément que le suivi des étudiants est réel. Pour autant, le succès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (surtout pour les privatistes : quatre) et les recrutements contractuels dans le secteur public pour les publicistes (quatre) élèvent le niveau de réussite globale de la promotion. En effet, concernant la dernière promotion connue (2022), sur les vingt et un étudiants du parcours M2 CA qui ont été candidats à sept concours (31 candidatures cumulées), dix-neuf furent admissibles, et douze furent admis. Concernant les dix-huit étudiants du parcours M2 CJ, dix-huit candidatures cumulées à trois concours, aboutirent à deux admissibles et un admis.

Conclusion

Points forts

- Une formation centrée sur la préparation des concours A/A+ des carrières administratives et judiciaires ;
- Une pédagogie réactive pour coller au plus près des concours ;
- Un suivi personnalisé des étudiants augmentant leur chance de réussite.

Points faibles

- Un défaut de cohérence dans l'environnement académique en raison d'une dénomination du master ne coïncidant ni avec son contenu ni avec ses objectifs ;
- Un contenu pédagogique du M1 non spécifique à l'optique « concours » du master ;
- Des taux moyens d'admission aux concours.

Recommandations

- Renforcer la cohérence du parcours de master par l'adéquation de sa dénomination à son objet.
- Axer le M1 sur les concours visés en réduisant les cours académiques mutualisés.
- Interroger les causes des écarts entre admissibilité et admission afin de les combler.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est une formation comprenant trois parcours : *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* ; *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* ; *Responsabilité sociétale des entreprises et environnement*. La formation est portée par l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et contient 2 543 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 165 étudiants (dont 69 en première année de master (M1) et 96 en seconde année (M2)) et 19 enseignants permanents.

Analyse globale

La mention *Gestion de l'environnement* a pour objectif de proposer des parcours de master qui proposent une approche interdisciplinaire pour aborder les enjeux liés aux changements climatiques et environnementaux. La mention s'appuie sur deux parcours en M1 qui se déclinent en trois parcours en M2. L'objectif est de former des chargés d'études et des chefs de projet en alternance et en formation continue.

Le parcours M1 et M2 *Responsabilité sociétale des entreprises et environnement* est très lisible et trouve sa place dans cette mention de master, mais il est plus difficile de comprendre la logique qui a conduit à mettre sous cette mention de master le parcours *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement*. En effet, les parcours *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* auraient davantage leur place dans une mention *Gestion de production, logistique, achats* (GPLA) compte tenu des contenus proposés dans les syllabus de formation. Il est indiqué dans le dossier d'autoévaluation que la mention *Gestion de l'environnement* a pour objectif de former des étudiants aux enjeux de la transition écologique. L'intitulé des parcours de formation est certes en phase avec cet objectif, mais le contenu des modules n'est pas complètement en adéquation. Cela questionne sur la manière dont sont conçues les formations. Ainsi, il est difficile de comprendre les choix qui ont été faits pour rassembler ces trois parcours dans une mention *Gestion de l'environnement*. On note également une incohérence entre les sections du Conseil national des universités (CNU) mentionnées (05, 23, 24 et 37) et le contenu des formations, notamment les parcours *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement*. Aucun enseignant-chercheur n'est issu des sections 06 et 61 généralement plus directement en lien avec ces disciplines. Par ailleurs, les contenus mentionnés dans le fichier de présentation de la formation semblent peu en lien avec les enjeux du développement durable, mais plutôt centrés sur les aspects techniques du *supply chain management*. On peut ainsi questionner la lisibilité de l'offre de formation proposée dans les deux parcours *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* au regard de l'intitulé de la mention de master.

Sur le plan de la pédagogie, les parcours sont positionnés plutôt en sciences humaines et sociales, mais intègrent des enseignements en sciences pour l'environnement. La maquette est exprimée dans des termes très généraux qui ne permettent pas de comprendre précisément les objectifs pédagogiques de chaque module. Les maquettes sont présentées par blocs de compétences, mais les intitulés des unités d'enseignement (UE) proposées pour chaque bloc ne sont pas lisibles, car exprimés par des sigles non développés. Il est de ce fait difficile de se faire une idée des contenus proposés dans chaque parcours. D'autant plus que les volumes horaires ne sont pas indiqués dans les maquettes. Les parcours *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* ont des blocs de compétences strictement identiques et il n'est pas possible de les distinguer avec les informations fournies. En l'état, les données transmises dans le document d'autoévaluation sont trop succinctes pour produire une évaluation de la formation. L'équipe pédagogique est composée de 50 enseignants, dont 19 permanents et 31 intervenants issus du monde professionnel. Environ la moitié des heures sont effectuées par des enseignants-chercheurs.

L'adossement à la recherche est faible pour cette mention de master. Il se fait uniquement par le rattachement des enseignants-chercheurs au laboratoire *Cultures, Environments, Arctic, Representations, Climate* (CEARC). Ce laboratoire rassemble une vingtaine de chercheurs et une douzaine de doctorants dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'économie, et de l'anthropologie. Des stages de recherche au sein de ce laboratoire sont mentionnés ainsi qu'un cours de "Techniques d'enquête en sciences sociales" de 21 heures en M1 et 14 heures en M2, suivi par la rédaction d'un mémoire. C'est insuffisant pour préparer les étudiants à la recherche, d'ailleurs on ne compte qu'une seule poursuite en doctorat en 2022.

Il n'est pas possible d'apprécier le taux de réussite des étudiants au regard des informations transmises dans le dossier d'autoévaluation (DAE). En effet, le nombre d'étudiants ayant validé les parcours de M2 est supérieur au nombre d'étudiants inscrits : par exemple pour le parcours e-logistique, 46 étudiants sont reportés comme ayant validé l'ensemble des crédits ECTS, mais seulement 37 inscrits. Le commentaire indique un taux de réussite toujours supérieur à 90 %, mais il n'est pas possible de le vérifier.

La formation a clairement une visée professionnelle. En effet, les modalités proposées sont l'alternance et la formation continue. Par ailleurs, le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est faible.

Le processus d'évaluation interne est précis. Il est soutenu par les séances du conseil de perfectionnement qui sont organisées d'abord, mais non seulement, au niveau des parcours, puis au niveau de la mention (en 2020 et en 2022).

L'internationalisation des parcours de formation concerne principalement le parcours *E-Logistique & Supply Chain durable et environnement* qui est délocalisé à Tanger au Maroc. Aucune information précise n'est transmise permettant d'apprécier le nombre de mobilités aussi bien entrantes que sortantes. L'internationalisation de la mention est pointée comme une faiblesse dans le DAE, expliquée par le fait que les enseignements sont uniquement dispensés en français. 72 heures étudiant de langue étrangère sont dispensées aux étudiants. Les étudiants sont préparés au passage du *Test of English for International Communication* (TOEIC). Le fait que la formation ne soit proposée qu'en alternance ou en formation continue est également un frein à l'internationalisation.

Conclusion

Point fort

- Des formations proposées en alternance et des étudiants bénéficiant d'un réseau d'entreprises partenaires prêtes à les accueillir.

Points faibles

- Un manque de cohérence entre l'intitulé des parcours et les contenus proposés, qui rend l'offre de formation peu lisible ;
- Un adossement à la recherche très limité en raison d'un faible nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans la formation ;
- Un déséquilibre entre le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués et le nombre d'intervenants professionnels (ratio d'un à deux) ;
- Une interdisciplinarité du parcours peu mise en valeur ;
- Une ouverture à l'international très limitée malgré la délocalisation d'un des parcours au Maroc ;
- Un faible pourcentage de répondants aux enquêtes d'insertion.

Recommandations

- Améliorer la cohérence de l'offre de formation sous la mention *Gestion de l'environnement*.
- Renforcer l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation afin d'améliorer l'adossé à la recherche.
- Assurer une meilleure répartition entre les enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels.
- Clarifier le positionnement de la formation dans l'offre de formation globale et son caractère interdisciplinaire.
- Développer les partenariats internationaux qui permettraient une comparaison avec des programmes de formations similaires (voir notamment l'activité de certaines alliances européennes en lien avec les enjeux environnementaux).
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'insertion.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une incohérence entre l'intitulé de la mention de master et les objectifs affichés avec les contenus des parcours *E-logistique & Supply Chain durable et environnement* et *Lean Six Sigma & Supply Chain durable et environnement* ;
- Un manque d'ancrage en recherche.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* (MAE) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une formation comprenant trois parcours : *Management des organisations* (MDO) ; *Management qualité sécurité environnement* (MQSE) ; *Management et administration des entreprises*. La formation est portée par l'Institut supérieur de management-institut d'administration des entreprises (ISM-IAE) et contient 4 130 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 298 étudiants et 20 enseignants permanents.

Analyse globale

Le master MAE s'inscrit en complémentarité de l'offre de formations existantes et accueille les étudiants en formation initiale et en formation continue. Les parcours MQSE et MDO sont proposés uniquement en apprentissage et toutes les formations sont accessibles par la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). La formation s'appuie sur une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels pour offrir une très bonne insertion professionnelle des diplômés. En outre, de nombreux partenariats internationaux ont été noués et la mobilité entrante est proposée. Cependant, la formation souffre d'une faible diversification des pratiques pédagogiques et les enjeux du développement durable sont intégrés de manière implicite dans certaines unités d'enseignement (UE). Le parcours MQSE intègre la dimension environnementale et les enjeux de la transition écologique au travers d'un module de 28 heures de seconde année de master (M2).

L'adossement à la recherche est relativement présent dans la mention MAE dans la mesure où les étudiants sont sensibilisés à la recherche, notamment dans le cadre des modules de méthodologie de mémoire et sont invités à participer aux événements scientifiques organisés. En outre, une équipe pédagogique importante de 20 enseignants – chercheurs (EC) ou chercheurs associés assurent pas moins de 1 685 heures des UE ainsi que le suivi des mémoires.

Pour ce qui est de la professionnalisation, l'insertion professionnelle forte des étudiants est favorisée par l'apprentissage et le réseau de professionnels. Le taux d'insertion professionnelle oscille entre 89 % et 96 % à 18 mois et entre 93 et 98 % à 30 mois. En outre, la participation des professionnels à la formation favorise la montée en compétence technique, notamment dans les modules de spécialisation. L'apprentissage (MQSE et MDO) et les stages (MAE) favorisent l'insertion professionnelle des étudiants. Il en va de même pour le taux de réussite de la mention MAE qui varie entre 83 % et 94 %.

Au niveau de l'internationalisation, bien qu'il n'existe pas de parcours diplômants européens, la formation favorise la mobilité entrante des étudiants (17 étudiants en 2023) grâce aux partenariats internationaux principalement européens dans le cadre des échanges Erasmus ou encore des étudiants étrangers. En revanche, la mobilité sortante n'est pas pratiquée en raison des contraintes de l'apprentissage.

S'agissant de la pédagogie, la formation a été conçue conformément aux recommandations du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Des innovations pédagogiques (*blended learning*, la pédagogie par projet, etc.) ont été mises en place, mais elles sont peu diversifiées.

Au niveau du parcours des étudiants, la formation bénéficie d'une forte attractivité. En effet, le nombre de candidatures est important : 690 (2020-2021); 885 (2021-2022) et 714 (2022-2023). Cependant, force est de constater une baisse des demandes la dernière année.

Sur le plan de l'amélioration continue, en plus du conseil de perfectionnement, un dispositif articulant l'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place en 2016. En outre, l'implication des intervenants externes et les échanges avec les maîtres d'apprentissage contribuent à l'évolution des formations dans le cadre de l'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- De nombreux partenariats internationaux et mobilités entrantes ;
- Une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels ;
- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Une formation reconnue.

Points faibles

- Une faible diversification des pratiques pédagogiques ;
- Une faible intégration des enjeux de développement durable et du numérique.

Recommandations

- Diversifier les pratiques pédagogiques innovantes et mettre en place les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite pour améliorer davantage le taux de réussite.
- Intégrer les thématiques de développement durable et de la transition écologique de manière explicite dans les UE afin de sensibiliser davantage les étudiants aux différents enjeux écologiques.

MASTER MANAGEMENT PUBLIC

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Management public* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est une formation comprenant un seul parcours de seconde année de master (M2) : *Management des organisations scolaires* (M@DOS). La formation est portée par l'Institut supérieur de management-institut d'administration des entreprises (ISM-IAE) et contient 340 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 45 étudiants et 15 enseignants permanents.

Analyse globale

Le parcours est porté par un consortium de quatre universités (Angers, Lille, UVSQ et Limoges). Lancée en 2009, la formation M@DOS est un parcours de formation continue en e-learning à destination des personnels d'encadrement de l'éducation qui conduit à la délivrance d'un diplôme de master. La formation est pluridisciplinaire (management, droit, science politique, sociologie des organisations appliquée à l'éducation, etc.) et s'inscrit bien dans la carte des formations de l'UVSQ qui a intégré le consortium piloté par l'université de Limoges en 2020.

La formation a pour objectif pédagogique le renforcement des compétences métiers des personnels de l'éducation nationale dans le pilotage stratégique et opérationnel des organisations scolaires. Elle vise une meilleure compréhension des enjeux sociétaux généraux du secteur de l'éducation, notamment grâce à une analyse comparative internationale et l'appropriation et l'usage des technologies numériques par les apprenants. La pédagogie repose sur des études de cas, des enquêtes de terrain, le montage de projets complexes, et des jeux de rôles. La formation associe présentiel (environ 20 % du temps total) et e-learning (environ 80 % du temps total). C'est l'université de Limoges qui abrite et gère la plateforme d'enseignement à distance dédiée à la formation. Les autres membres du consortium amènent les ressources nécessaires à l'encadrement pédagogique des apprenants. La formation propose un parcours original traduit en compétences qui est plébiscité par les apprenants qui sont des cadres de l'enseignement national. Le taux de diplomation se situe autour de 80 % en moyenne sur les sept dernières promotions.

Les modalités de formation proposées sont cohérentes avec les objectifs de la formation. Elle s'inscrit dans la politique globale de l'établissement à travers le schéma directeur sur les transformations pédagogiques.

L'adossé à la recherche est faible. Pourtant, les apprenants ont la possibilité de participer aux activités de recherche du Laboratoire de recherche en management de l'UVSQ (LAREQUOI) lorsqu'ils sont en stage. Un seul projet de ce type est mentionné, impliquant deux stagiaires en 2021.

L'internationalisation de la formation est faible également. Aucune mobilité entrante n'est à noter, et les apprenants ont la possibilité de faire un stage à l'étranger, mais peu le font (un à trois chaque année, mais sans doute calculé sur le nombre d'apprenants inscrits dans les quatre établissements partenaires).

Les études d'insertion professionnelle ne sont pas pertinentes pour cette formation qui s'adresse uniquement à des personnels en poste dans l'éducation nationale.

Conclusion

Points forts

- Une formation dont l'effectif est stable et représente un tiers environ du total des inscrits ;
- Une formation répondant bien aux attentes du public visé qui sont des cadres de l'enseignement national ;
- Des modalités pédagogiques en bonne adéquation avec le profil des apprenants et permettant une approche pluridisciplinaire nécessaire pour atteindre les objectifs de la formation ;
- Une approche par compétences bien intégrée et des compétences validées par le biais de la plateforme de formation gérée par l'université de Limoges.

Points faibles

- Une formation mal positionnée et peu lisible dans l'offre globale de formation de l'UVSQ ;
- Un faible adossement à la recherche et une référence aux activités du laboratoire LAREQUOI qui semble déconnectée des objectifs de formation ;
- Une ouverture à l'international insuffisamment développée et ne donnant pas de perspectives de mobilités aux apprenants une fois diplômés ;
- Des enseignements en lien avec les enjeux du développement durable intégré, mais ne faisant pas l'objet de modules spécifiques.

Recommandations

- Améliorer la lisibilité de la formation dans la carte de formation globale de l'UVSQ.
- Renforcer l'adossement à la recherche en établissement des liens avec un laboratoire dont les activités de recherche sont en cohérence avec les objectifs de formation.
- Développer l'ouverture à l'international notamment pour les mobilités sortantes.
- Travailler les contenus de formation en lien avec les enjeux du développement durable pour mieux les mettre en valeur.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

Établissements

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Université Paris-Saclay

Présentation de la formation

Le diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et de l'université Paris-Saclay comporte un tronc commun en première année puis une spécialisation dans cinq mentions en seconde année qui ne sont pas toutes proposées par l'UVSQ : *Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale* (portée par l'UVSQ) ; *Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polypathologies courantes en soins primaires* (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay) ; *Psychiatrie et santé mentale* (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay) ; *Oncologie et hémato-oncologie* (portée par l'université Paris-Saclay) ; *Urgences* (co-accréditation avec l'université Paris-Saclay). La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil – Santé (UVSQ) et l'UFR Médecine (université Paris-Saclay). Elle contient 500 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 40 étudiants et 120 enseignants permanents.

Analyse globale

Il s'agit d'une formation professionnalisante dont les responsabilités pédagogiques sont partagées entre un responsable universitaire médecin et des responsables pédagogiques paramédicaux experts pour la mention enseignée. La formation est essentiellement destinée à des professionnels infirmiers avec au minimum trois ans d'exercice. Elle est accessible en formation continue et initiale. L'enseignement est dispensé à temps plein de septembre à juin sur une durée de 1 400 heures par an, incluant 280 heures de stage en première année et 560 heures en deuxième année. Pour autant qu'il soit possible d'en juger à partir des éléments fournis dans le dossier d'autoévaluation (DAE), la formation semble conforme aux attendus.

La formation est professionnalisante. Elle intègre des professionnels, notamment IPA, dans la formation théorique et dans l'unité d'enseignement (UE) clinique (études de cas) et sciences infirmières. Elle propose un stage pratique de deux mois en première année et de quatre mois en seconde année dans la spécialité. Elle est promue auprès des établissements de santé et financée par les agences régionales de santé (ARS) pour les professionnels en exercice. Elle possède des débouchés hospitaliers, en établissements médico-sociaux, ou en ville, en libéral ou en centres de santé à financement public. Les professionnels, majoritairement en exercice à l'entrée en formation, sont financés pour un projet professionnel après validation de leur diplôme. Pour les IPA, des services rattachés au groupe hospitalo-universitaire (GHU) Paris-Ouest, le taux d'insertion professionnelle est de 100 % dans leur service de rattachement antérieur.

La formation est adossée à la recherche. Elle comporte une UE de recherche spécifique en première année (60 heures – six crédits ECTS) et en seconde année (60 heures – trois crédits ECTS), une UE d'éthique en première année (30 heures – trois crédits ECTS) et un enseignement méthodologique incluant la recherche documentaire en première année (30 heures – trois crédits ECTS).

La formation est ouverte à l'international, mais aux seuls infirmiers avec diplômes européens. Elle comporte un enseignement d'anglais en première année (30 heures – trois crédits ECTS) et en seconde année (30 heures – trois crédits ECTS). Elle n'offre pas de possibilité de stage à l'étranger.

La formation a mis en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques. Elle s'appuie sur la simulation pour la sémiologie et la thérapeutique. Un enseignement co-modal en modes synchrone et asynchrone selon les UE et les mentions est possible.

La formation suit le parcours et le devenir de ses étudiants. Elle analyse i) la réussite des étudiants en jury de fin d'année universitaire (repérage des étudiants en difficulté en cours d'année avec entretien si nécessaire) et ii) la réussite de la formation complète, en première et seconde années, en comité de pilotage (COPIL) annuel.

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement formalisé. Il existe néanmoins un COPIL qui analyse chaque année la réussite de la formation complète, en première et seconde années.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante incluant six mois de stage en deux ans ;
- Une sensibilisation forte à la recherche en première année (120 heures) et en seconde année (60 heures) ;
- Un recours à des méthodes pédagogiques variées incluant la simulation ;
- Un excellent suivi du parcours et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une formation véritablement à temps plein.

Points faibles

- Une absence de conseil de perfectionnement formalisé ;
- Une ouverture à l'international limitée, sans possibilité de réaliser des stages à l'étranger.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement incluant des professionnels et des représentants des étudiants.
- Renforcer l'ouverture à l'international, en ouvrant notamment la possibilité de stages à l'étranger.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le diplôme d'État de Sage-femme de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil – Santé et contient 2 221 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 86 étudiants et 14 enseignants permanents.

Analyse globale

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences maïeutiques* (DFASMa), qui correspond au 2^e cycle des études de sage-femme, est défini dans son organisation et son contenu par des textes réglementaires laissant peu de latitude organisationnelle aux facultés de santé. Le dossier d'autoévaluation (DAE) est très informatif. La formation semble conforme aux attendus.

La formation est professionnalisante. De nombreuses sages-femmes participent à la formation. Au sein de l'équipe du département de maïeutique, six enseignants sages-femmes ont conservé une activité clinique (hospitalière et libérale). Les étudiants effectuent plusieurs stages en libéral pendant leur cursus et un stage en protection maternelle et infantile en deuxième année (DFASMa2). Plusieurs étudiants vont chaque année en stage en maison des femmes.

La formation est adossée à la recherche. Les étudiants de première année (DFASMa1) doivent produire, dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) "Recherche" du 1^{er} semestre, trois projets écrits leur permettant de passer du domaine de recherche du sujet, à la question de recherche, puis à la méthodologie, avant de présenter leur projet finalisé à l'oral.

La formation est ouverte à l'international. Les étudiants de DFASMa2 peuvent effectuer des stages à l'étranger (Europe, Afrique, Asie, Amérique centrale). À noter aussi une ouverture vers certains départements et territoires d'outre-mer (Réunion, Martinique, Guyane, Mayotte, Nouvelle-Calédonie) potentiellement intéressante.

La formation a mis en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques. L'équipe pédagogique utilise la pédagogie inversée : apprentissage du raisonnement clinique (ARC) et travaux dirigés (TD) de raisonnement médical, tables rondes pluriprofessionnelles, séminaires et controverses en éthique. Les étudiants ont la possibilité de valider des UE optionnelles "Projet étudiant" (une par année) valorisant leur engagement au niveau associatif ou leur permettant de développer des compétences complémentaires. Ils ont également la possibilité d'effectuer des stages à option leur permettant de valoriser des compétences différentes (dans l'humanitaire par exemple). Pour les publics de la formation continue et en alternance (FCA), l'offre comporte le diplôme d'université (DU) de *Gynécologie préventive et contraception* et une journée postuniversitaire organisée chaque année en collaboration avec le conseil départemental de l'Ordre des sages-femmes (CDOSF) des Yvelines.

La formation suit le parcours et le devenir de ses étudiants. Les taux de passage en DFASMa2 en 2021, 2022 et 2023 sont respectivement de 97 %, 79 % et 80 %. Les taux de validation de la DFASMa2 sur les mêmes années sont de 89 %, 100 % et 97 % (ces étudiants ont soit obtenu leur diplôme d'État (DE) de sage-femme, soit validé l'intégralité de leurs UE théoriques et cliniques et disposent donc d'une autorisation d'exercer dans l'attente de la soutenance de leur mémoire). Les étudiants ayant intégré le cursus *Maïeutique via* la procédure passerelle ont un taux de réussite excellent. Chaque année, une enquête est envoyée aux néo-diplômés à 1 mois, 6 mois et 12 mois de l'obtention du DE. Au cours des trois dernières années, le taux de participation moyen à ces enquêtes est de 46 %. 78 % des diplômés travaillent en Île-de-France (43 % dans les Yvelines). Concernant le

secteur d'activité : 78 % sont salariés hospitaliers, 10 % exercent en libéral, 8 % ont un exercice mixte et 4 % ont un autre mode d'exercice salarié (privé, territorial); 83 % sont à temps plein; 46 % sont en contrat à durée déterminée (CDD) ou stagiaires, 39 % en contrat à durée indéterminée (CDI) ou titulaires, les autres sont vacataires ou intérimaires.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil se réunit chaque année en décembre-janvier. Un rapport d'activité de l'année N-1 est présenté et des évolutions de la formation proposées et votées. Par ailleurs, une "Démarche collective pour le bien-être des étudiants en Maïeutique" a permis des actions concrètes concernant l'organisation du travail (charte des droits et devoirs, fiche de poste de l'étudiant délégué, etc.), la communication au sein du département (mise en place d'une *Newsletter* mensuelle, amélioration de la communication des espaces de discussions sur le travail (EDT), etc.) et les stages (création de missions de coordinateur des stage, travail concerté avec les équipes cliniciennes, etc.). Des réunions bimensuelles associant l'équipe pédagogique et les élus étudiants sont organisées afin de mettre en œuvre la formation (projet pédagogique, élaboration des calendriers, des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MC2C), règlement des stages, etc.).

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante ;
- Une sensibilisation progressive à la recherche ;
- Une ouverture à l'international certaine ;
- Un recours à des méthodes pédagogiques variées ;
- Un excellent suivi du parcours des étudiants ;
- Un conseil de perfectionnement annuel ;
- Une formation universitaire depuis 2012, très bien organisée, attentive au bien-être étudiant.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE (DFA) EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le diplôme de formation approfondie (DFA) en *Sciences médicales* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une formation comprenant un seul parcours. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil – Santé et contient 850 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 570 étudiants. Le nombre total d'enseignants permanents n'est pas renseigné.

Analyse globale

Le diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM), qui correspond au 2^e cycle des études médicales, est défini dans son organisation et son contenu par des textes réglementaires (arrêté du 8 avril 2013 modifié par l'arrêté du 21 décembre 2021). Le dossier d'autoévaluation (DAE) ne présente ni l'organisation du cursus de façon détaillée ni les contenus de formation. Il aborde malheureusement peu les aspects pédagogiques alors que les méthodes d'enseignement et la docimologie ont beaucoup évolué depuis 2021, date de la mise en place de la réforme du deuxième cycle des études médicales (R2C). La formation semble conforme, dans sa majeure partie, aux attendus de l'arrêté.

La formation est professionnalisante, assurée par des enseignants-chercheurs et chercheurs, en majorité hospitalo-universitaires, qui réalisent environ 460 heures étudiant d'enseignement par an.

En ce qui concerne la partie théorique de la formation, les enseignements des spécialités médicales sont organisés en première année (DFASM1) et en deuxième année (DFASM2) et une unité d'enseignement (UE) de sciences humaines et sociales (SHS) est proposée en troisième année (DFASM3). À noter une UE « Passeport première garde » de huit heures, obligatoire au semestre 1 (S1) du DFASM1, et une UE obligatoire transversale de « Préparation à l'examen dématérialisé national (EDN) » de 22,5 heures au semestre 2 (S2) du DFASM1 et de 43,5 heures réparties au S1 et S2 du DFASM2. La formation obligatoire correspond à 42 crédits ECTS en DFASM1, 42 crédits ECTS en DFASM2 et 10 crédits ECTS en DFASM3, soit 94 crédits ECTS au cours des trois années. Si l'on retrouve des enseignements d'anglais et de SHS, on ne retrouve pas : i) d'enseignement permettant l'acquisition de compétences relevant des grands principes d'usage des systèmes d'information comportant le traitement de données de santé et des principaux usages du numérique en santé ; ii) de formation permettant l'acquisition de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ; iii) d'enseignements portant sur la formation à la démarche scientifique, les aspects réglementaires et l'organisation de la recherche, la méthodologie de la recherche expérimentale et clinique ; et iv) d'enseignement des thèmes jugés prioritaires ce qui n'est pas en totale conformité avec les exigences de l'arrêté du 21 décembre 2021.

En ce qui concerne la partie pratique de la formation, les étudiants réalisent deux stages de six à sept semaines à temps plein par semestre en DFASM1, DFASM2 et DFASM3, soit 78 semaines de stages en trois ans. Les stages et gardes représentent 8 crédits ECTS en DFASM1, 8 crédits ECTS en DFASM2 et 10 crédits ECTS en DFASM3, soit 26 crédits ECTS au cours des trois années. L'évaluation des compétences est réalisée par des examens cliniques objectifs structurés (ECOS) en DFASM1, DFASM2 et DFASM3 dont les notes représentent 20 %, 30 % et 50 % du certificat de compétences cliniques (CCC).

L'arrêté du 8 avril 2013, depuis sa modification par l'arrêté du 21 décembre 2021, prévoit la réalisation d'un parcours libre représentant 10 % du total de la formation, soit 12 crédits ECTS. La maquette de formation ne prévoit pas cette possibilité, les UE obligatoires et les stages et gardes représentant les 120 crédits ECTS de la

formation. Trois UE facultatives de trois crédits ECTS chacune, « Engagement et vie associative » de 8 heures, « Théorie et pratique des activités physiques et sportives » de 22,5 heures, et « Culture », comprise entre 22 heures et 32 heures en fonction de l'option suivie, sont proposées en DFASM1 et en DFASM2, à la fois au S1 et au S2. La validation d'UE facultatives permet aux étudiants d'obtenir des points de parcours, mais elle n'est pas nécessaire pour valider le DFASM, ce qui n'est pas en totale conformité avec les exigences de l'arrêté du 21 décembre 2021.

La formation est adossée à la recherche. La formation à la démarche scientifique est une des compétences développées par l'UVSQ au cours du DFASM. Les étudiants en DFASM peuvent suivre un cursus parallèle et complémentaire en master du domaine science, technologie, santé (STS) au sein de l'UVSQ. Un accueil, dans les laboratoires de recherche de l'UFR, des étudiants de DFASM inscrits au master 1 *Biologie-santé* est possible pour un stage de cinq semaines. Si un enseignement intégré obligatoire d'éthique de neuf heures est dispensé, aucune formation à la méthodologie informationnelle et documentaire n'est assurée en DFASM.

La formation n'est pas réellement ouverte à l'international. Aucun étudiant n'a été inscrit dans l'offre de formation spécifique à l'international. Seul un étudiant a bénéficié d'une mobilité sortante (en 2022-2023) et aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité entrante en 2020-2021, 2021-2022, et 2022-2023.

La formation a mis en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques et docimologiques dans le cadre de la R2C : simulation haute-fidélité, formation aux examens cliniques objectifs structurés (ECOS). Aucun étudiant n'a obtenu une certification Pix (certification numérique) et aucun étudiant n'a bénéficié d'un compte de e-portfolio en 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023.

La formation suit le parcours de ses étudiants avec une analyse qualitative des résultats des étudiants. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits est donné pour chaque année du cycle. Il était de $464/463$ (erreur sur le numérateur ou le dénominateur !) = 100 % en 2020-2021, $474/516 = 92$ % en 2021-2022, et $554/570 = 97$ % 2022-2023. L'analyse du devenir des étudiants montre que presque 100 % des étudiants poursuivent en 3^e cycle.

La formation ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Il existe néanmoins une commission de pédagogie, comportant des responsables pédagogiques et administratifs et des représentants des étudiants, qui se réunit tous les mois. Cette commission ne comporte pas de représentants du monde socioprofessionnel.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante ;
- Un adossement et une formation à la recherche avec possibilité de valider une première année de master ;
- Une mise en place de méthodes pédagogiques variées ;
- Une formation de « Préparation à l'EDN », originale et possiblement très utile pour les étudiants, représentant 66 heures équivalent travaux dirigés (TD) réparties sur le DFASM1 (au S2, quatre crédits ECTS) et le DFASM2 (aux S3 et S4, six crédits ECTS) ;
- Une commission de pédagogie très active.

Points faibles

- Une absence de mise en place de certains nouveaux enseignements obligatoires ;
- Une absence de parcours libre ;
- Une commission de pédagogie ne possédant pas de représentants du monde socioprofessionnel ;
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place tous les nouveaux enseignements obligatoires.
- Mettre en place un parcours libre.
- Faire entrer des représentants du monde socioprofessionnel dans la commission de pédagogie.
- Développer une politique d'ouverture à l'international.

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Chimie et sciences du vivant* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) est une formation comprenant deux parcours : *Formulation, évaluation sensorielle et analyse des industries de la parfumerie - FESAPCA*, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire ; *Matières premières naturelles en cosmétique - MPNC*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et contient 1 598 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 142 étudiants et 29 enseignants permanents.

Analyse globale

Avec ses deux parcours professionnalisants, MPNC en partenariat avec le groupe Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISIPCA) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Île-de-France, et FESAPCA en partenariat avec l'École supérieure du parfum (devenue en septembre 2023 l'École supérieure du parfum et des cosmétiques), la mention *Chimie et sciences du vivant* propose une formation dans les domaines de la cosmétologie, de la parfumerie et des arômes alimentaires, réalisée systématiquement dans le cadre de l'alternance, et très clairement orientée vers l'insertion professionnelle. La crainte d'une mise en péril de la pérennité de la mention, exprimée dans le précédent rapport d'évaluation suite à la défection de l'ISIPCA qui était le partenaire historique de l'UVSQ pour le parcours FESAPCA, semble écartée, le relais étant désormais assuré par l'École supérieure des parfums et des cosmétiques.

Une formation spécialisée forte de liens très marqués avec les milieux professionnels. La formation s'inscrit parfaitement dans la continuité des licences en chimie, en biologie ou du double cursus en chimie-biologie, avec une passerelle possible au départ des licences professionnelles de chimie. La part des professionnels extérieurs dans les enseignements est significative (24 assurant 66 % des heures d'enseignement pour FESAPCA, 12 assurant 30 % des heures d'enseignement pour MPNC), et de longues périodes sont prévues en entreprise.

Un adossement insuffisant à la recherche, en contradiction avec l'ambition de l'établissement et certains objectifs de la formation. La spécificité de la formation fait passer au second plan le lien avec la recherche, alors que l'un des objectifs affirmés par la fiche de présentation est de "*former des responsables de projets en recherches avancées sur les matières premières et/ou extraits d'origine naturelle, ainsi que des responsables recherche et développement sur les produits finis ou la production de la filière cosmétique tant au niveau national qu'au niveau international*". Même si l'on note la présence d'un mémoire à connotation scientifique, technique ou réglementaire, et les interactions via les enseignants-chercheurs (EC) (32) membres de laboratoires de l'UVSQ ou de l'université Paris-Saclay, dont certains développent des recherches en lien avec les thématiques de la formation, l'absence d'unités d'enseignement de formation à et par la recherche, ainsi que celle d'un stage de recherche (remplacé par le contrat d'apprentissage obligatoire) réduisent cet adossement, déjà identifié comme point faible lors de l'évaluation précédente, à peu de chose, alors que la formation s'autoévalue fort positivement sur ce point.

Une ouverture à l'international injustement négligée. Argumentant des contraintes, certes majeures, liées à l'alternance et aux contrats d'apprentissage, le dossier d'autoévaluation ne mentionne aucune politique d'ouverture à l'international digne de ce nom et assume cette absence d'ambition. Il en résulte l'absence de tout partenariat international ainsi que de professeurs invités et une mobilité tant entrante que sortante quasi inexistante, alors que le contexte devrait permettre d'envisager des collaborations structurées avec quelques partenaires bien choisis. La formation en anglais comporte un enseignement (27 heures) ciblé vers l'insertion professionnelle, complété par quelques activités ciblées (travaux pratiques (TP), recherche bibliographique).

Une formation fort attractive dont le recrutement effectif est pénalisé par des contraintes externes. Malgré l'augmentation du nombre de candidatures (plus de 600 demandes annuelles), le faible taux de remplissage (en 2023-2024 : taux de 55 % en FESAPCA et de 60 % en MPNC pour 66 et 20 places respectivement) interpelle. Ce fait est imputable à l'inadéquation du calendrier de la plateforme Mon Master avec la nécessité de trouver un contrat d'apprentissage dans les temps, avec le report consécutif d'inscriptions dans des formations d'écoles privées non reconnues par l'État. L'établissement ambitionne de réatteindre 80-90 % de remplissage. La sélection à l'entrée et la grande motivation des étudiants se traduisent par des taux de réussite très élevés, proches de 100 %. Même si la formation continue est prévue, elle n'a jamais été sollicitée. Le dispositif de reconnaissance des compétences par validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien décrit et concerne deux à cinq dossiers par an.

Une organisation pédagogique assez classique qui ne tire pas profit des potentialités offertes par un tel déploiement de l'alternance. La maquette de formation, tout en étant conforme à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), reste peu informative : elle ne mentionne aucun volume horaire et ne révèle pas l'approche par compétences déployée dans la formation. Bien que variées et bien adaptées à la finalité, les méthodes pédagogiques restent classiques et ne mettent pas en valeur les innovations qui pourraient résulter de l'apport des professionnels dans l'évaluation de certains apprentissages et des compétences métiers attendues. L'évaluation interne des formations est prise en charge par deux conseils de perfectionnement distincts qui se réunissent annuellement.

Une très bonne insertion professionnelle. L'insertion professionnelle des diplômés fait l'objet d'un suivi attentif. En raison de la particularité de son public, la formation fonde son analyse sur une base différente de celle retenue par le Hcéres et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en tenant compte de l'ensemble des répondants. Les taux de réponse sont satisfaisants (50 à 70 %) et révèlent un très bon taux d'insertion professionnelle à 30 mois (82 %).

Conclusion

Points forts

- Des liens très forts avec les milieux professionnels dans le cadre d'une formation en alternance ;
- Une insertion professionnelle très satisfaisante ;
- Un excellent taux de réussite ;
- Une mention très attractive.

Points faibles

- Une insuffisance de l'adossement à la recherche, en décalage par rapport à l'ambition de l'établissement et aux objectifs de formation déclarés par la mention ;
- Un manque de réflexion sur les pratiques pédagogiques innovantes dans le contexte particulier de l'alternance ;
- Une absence d'ambition et de politique à l'international.

Recommandations

- Renforcer et visibiliser davantage l'adossement à la recherche pour répondre aux objectifs de formation.
- Réfléchir à la mise en œuvre d'innovations pédagogiques tirant profit des potentialités de l'alternance.
- Réfléchir à une ouverture à l'international en capitalisant sur un réseau bien ciblé en lien avec les thématiques de la mention.

MASTER SANTÉ

Établissement

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Présentation de la formation

Le master *Santé* de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une formation comprenant un seul parcours de seconde année (M2) : *Marketing et santé*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Simone Veil – Santé et contient 448 heures étudiant. Elle compte, en 2022-2023, 32 étudiants et 10 enseignants permanents.

Analyse globale

La formation s'adresse à des étudiants qui ont acquis un diplôme dans le domaine de la santé et qui souhaitent compléter leur formation avec des compétences en sciences du management et plus particulièrement en marketing afin de maîtriser les spécificités du secteur de l'industrie pharmaceutique. Elle est proposée uniquement en alternance par l'UVSQ et sera rattachée à l'université Paris-Saclay à partir de 2025.

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, car elle vient apporter des compétences complémentaires aux étudiants formés dans le domaine de la santé. Les méthodes pédagogiques sont bien adaptées au contenu d'une formation en alternance. En revanche, aucune ouverture spécifique aux enjeux du développement durable n'a été prévue dans les modules de formation.

Compte tenu de ses objectifs pédagogiques, la formation n'offre pas d'ouverture à l'international. Une connexion aux activités menées par l'alliance *European University Alliance for Global Health* (EUGLOH) dont l'université Paris-Saclay est membre pourrait sans doute être bénéfique pour permettre aux étudiants de participer aux activités de l'alliance, ce qui serait plus faisable qu'une mobilité en raison de la durée de la formation (un an) et de sa modalité (alternance).

Elle bénéficie en revanche d'un bon adossement à la recherche grâce à une pédagogie qui conduit les apprenants à rédiger un mémoire de recherche. La formation est interdisciplinaire et s'appuie sur des enseignants-chercheurs dans différentes sections du Conseil national des universités (CNU). En revanche, aucun lien n'est mentionné avec la graduate school *Santé* de l'université Paris-Saclay alors que les activités menées au sein de cette graduate school pourrait sans doute renforcer le lien formation-recherche au sein de ce programme.

La réussite des étudiants est excellente avec un taux de réussite proche de 100 %. Cette performance est atteinte grâce à un encadrement et un suivi étroit des étudiants. Les débouchés de cette formation sont variés et les taux d'insertion sont bons, autour de 80 %.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées par la formation et les pratiques pédagogiques s'appuient sur l'expérience des apprenants en entreprise. Les contenus et le rythme d'alternance conviennent bien à la demande des entreprises.

La formation est très attractive et le recrutement se fait au niveau national. Les étudiants sont suivis et des enquêtes sont régulièrement menées afin de suivre leur évolution professionnelle.

La formation bénéficie également d'un conseil de perfectionnement effectif. Il se réunit régulièrement et formule des recommandations pour améliorer le fonctionnement de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation en alternance visible et attractive au niveau national ;
- Un adossement à la recherche interdisciplinaire qui permet aux apprenants de mobiliser des méthodes scientifiques et de produire des écrits de bon niveau ;
- Un taux de réussite excellent.

Points faibles

- Une formation offrant peu de perspectives à l'international ;
- Un lien avec la graduate school *Santé* de l'université Paris-Saclay qui n'est pas suffisamment explicite.

Recommandations

- Mieux connecter la formation aux activités de l'alliance EUGLOH dont l'université Paris-Saclay est membre : cela pourrait ouvrir des perspectives à l'international en permettant aux étudiants qui le souhaitent une participation aux activités proposées dans le cadre d'EUGLOH.
- Explorer les liens possibles avec les graduates schools orientées santé de l'université Paris-Saclay.

Observations de l'établissement

La Présidence

Versailles, le 18 juillet 2025

Affaire suivie par :
Cabinet du Président
Mail : cabinet.president@uvsq.fr
Tél : 01 39 25 79 51

Monsieur Loïc JOSSERAN
Président de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Au
Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement supérieur
(HCERES)
Département d'évaluation des formations
19 rue Poissonnière
75002 Paris

Objet : Réponse au rapport définitif du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

Madame, Monsieur,

L'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite remercier les expertes et les experts pour le travail effectué sur l'évaluation de l'offre de formation de l'université. Ce travail est indispensable au bon suivi et à l'amélioration de son offre de formation

La réponse aux points d'attention transversaux a été transmise au moment du dépôt du DA01 et des DA02 et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines n'a pas d'éléments supplémentaires à transmettre.

Les points d'attention sur les formations du 1er cycle ont été transmis aux responsables des formations concernées. Certaines formations ont d'ores et déjà intégré des recommandations dans leur offre pour la prochaine accréditation.

Le point d'attention sur les formations du 2e cycle n'est plus pertinent puisque la formation concernée est totalement restructurée et sa demande d'accréditation portée par l'Université Paris-Saclay pour 2026-2031

Plus généralement, concernant le processus d'évaluation des formations, l'Université tient à remercier les conseillères et les conseiller pour leur accompagnement et la qualité des échanges tout au long de la phase bilan et de la phase projet, et à l'issue des rapports définitifs.

L'Université tient toutefois à formuler quelques observations.

Premièrement, ce processus a mobilisé les équipes pédagogiques, les services et les directions pendant une période très longue, près de 20 mois entre le commencement de l'auto-évaluation et la transmission des rapports définitifs. Malgré leur engagement, les équipes en ressortent fatiguées.

Deuxièmement, les documents d'auto-évaluation, en particulier le document support du rapport d'auto-évaluation, ont demandé un travail fastidieux. Les formats des documents n'ont pas facilité ce travail : formats difficiles à manipuler, nombre de cases à remplir, impossibilité de fournir des éléments de contexte dans certains cas... Ces éléments ont pu donner lieu à un sentiment de frustration et de perte de sens.

L'Université tient à souligner que malgré cela, les équipes ont fait un travail de grande qualité.

Le retour de l'évaluation de la phase bilan a, dans une grande majorité, conforté les collègues quant à la qualité de leur formation (tout en ayant consciences des points de vigilance). Néanmoins, certains retours ont été mal vécus par les équipes.

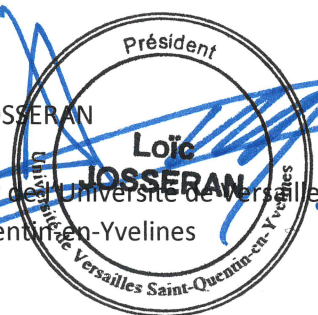
C'est le cas de formations qui ont été « sans avis », qui le sont restées ou bien sont désormais en « avis favorable avec recommandations » alors même que les données ont été fournies dans le document d'auto-évaluation, fournies de nouveau ou bien fournies dans les DA02 au moment des avis provisoires et parfois même fournies également au moment des auditions. Certaines équipes ont eu le sentiment de ne pas être entendues et d'avoir fait face à une approche strictement comptable et sans réelle compréhensions de leur formation.

Les équipes des BUT et de certaines LP regrettent également que le contexte de mise en œuvre de la réforme des BUT et/ou que les spécificités des LP « métiers » n'aient pas été reconnus et pris en considération dans les rapports successifs et à la suite des auditions. Il en a résulté l'impression d'être sanctionné puis un sentiment de lassitude et de découragement.

Globalement, les équipes regrettent que les audits de la phase bilan n'aient pas permis le dialogue qui aurait été nécessaire à une évaluation plus fine et donc plus juste des formations. Le distanciel, le temps limité, le nombre d'intervenants et d'intervenants n'ont pas été propices à une discussion approfondie et une prise de connaissance du contexte des formations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pr Loïc JOSSEMAN
Président des Universités de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

